

# **TREFLEZ - KEREMMA**

Par Paul MEUNIER



*Ouverte par un bref coup d'œil sur le site de Keremma à partir du belvédère que constitue le jardin de l'ancien presbytère de Tréfilez, la journée s'est poursuivie par la conférence de Paul MEUNIER sur le Keremma d'hier et d'aujourd'hui, dont l'on trouvera la trace ci-dessous une large synthèse, et par des visites complémentaires l'après-midi, brièvement évoquées à la suite.*

## **Keremma, un site, un homme, une famille.**

On peut entrer dans l'histoire de Keremma par trois portes. C'est l'histoire d'un *homme*, Louis-Népomucène Rousseau (1757-1856). C'est l'histoire d'un *site*, cette vaste zone côtière qui va de la baie de Goulven à l'anse du Kernic, et dépend pour sa plus grande partie de la commune de Tréfilez, mais aussi à l'est et à l'ouest, de Goulven et de Plounévez-Lochrist. C'est l'histoire d'une *famille*, les descendants de Louis Rousseau, qui y a fait souche au point de constituer aujourd'hui une sorte de colonie familiale de

quelques 150 maisons, que peuplent pendant les vacances jusqu'à un millier de personnes qui ne se définissent que comme « cousins ».

De cette aventure, il faut souligner d'entrée deux traits particuliers. D'abord elle ne s'enracine pas dans l'histoire longue de la Bretagne. C'est une histoire en quelque sorte *importée* au XIXe siècle. Ce terme de « colonie », qui froisse aujourd'hui quelques oreilles chez les « cousins » de Keremma, Louis Rousseau ne la répudiait évidemment pas. Le second trait, c'est *la survie dans le temps*, et même plus, ce développement régulier de l'entreprise de Louis Rousseau, qui en fait aujourd'hui une réalisation tout à fait exceptionnelle, une *tribu-famille* a écrit Yves le Gallo<sup>1</sup>, constamment structurée et restructurée en fonction de son évolution démographique et de l'air du temps, poussée par un puissant instinct de survie, volontiers nourrie par le culte du « Fondateur ».

Il y a, dans la saga de Keremma, la part du mythe, qui voudrait bien formater l'histoire. Et si, au bilan, il n'y a pas lieu de surévaluer la stature historique de Louis Rousseau, elle mérite l'attention par ce qu'elle dit de son époque, marquée tout à la fois par le socialisme historique, le christianisme social, le romantisme, et aussi un esprit d'entreprise

particulièrement sensible à l'évolution de l'agriculture et du monde rural. De plus, la tribu-famille Rousseau a réussi à donner à Keremma une place singulière dans le patrimoine breton, et, par certains de ses membres, à laisser une trace dans l'histoire contemporaine du Finistère.

## **1- Louis Rousseau et la fondation de Keremma**

Né le 18 avril 1787, Louis Rousseau est le second des cinq enfants de Jean-Henri Rousseau, maître des Postes à Angerville, un relais entre Paris et Bordeaux, en Beauce. Une famille aisée, qui occupe cette charge héréditaire depuis deux siècles, et qui entretient jusqu'à 67 chevaux sous la Révolution. Il écourte sa scolarité pour s'engager à 17ans dans la marine à Brest. Il sera pour l'essentiel de son savoir un autodidacte, le meilleur qu'il ait retenu de sa scolarité étant l'amitié de son condisciple Marc Seguin (1786-1875), inventeur des ponts suspendus et de la chaudière tubulaire, avec qui il entretiendra tout au long de sa vie une correspondance assidue. Il devient aspirant et consacre ses loisirs à acquérir un premier bagage culturel : mathématiques, musique, dessin. Il lit beaucoup, notamment Jean-Jacques Rousseau. Embarqué en décembre 1805 pour Saint Domingue, il voit son navire démâté par la flotte anglaise. Capturé,

---

<sup>1</sup> Yves le Gallo, *religion et Société en Basse-Bretagne de la fin de l'Ancien Régime à 1940*, Paris, 1991

prisonnier de guerre à la Jamaïque, puis transféré en Angleterre, il renonce vite au statut de « prisonnier sur parole » accordé aux officiers, qui lui laisse une vie presque normale mais lui interdit de tenter de s'évader. Il est alors envoyé sur un « ponton », où la vie était franchement exécrationnelle. Il y passera 7 ans, échouant à s'évader à vingt deux reprises ! Ces années de captivité furent « *la période clé de son existence* », insiste Brigitte Waché. « *L'univers des pontons est pour lui comme un observatoire d'observation car il projette l'expérience qu'il vit sur l'ensemble de la société et dénonce le règne de l'oppression de la part du fort envers celui sur lequel il a prise, au point de souhaiter fuir le monde civilisé et de songer sérieusement à s'établir chez les Iroquois.*<sup>2</sup> » Il pioche des lectures dans tous les domaines : philosophie, astronomie, agriculture, et prend ses distances avec le catholicisme. Sa captivité s'achève en mai 1814, au lendemain de la défaite de Napoléon.

Aussitôt rentré en France, il donne sa démission de la marine. Grâce à une avance sur héritage, il acquiert une brasserie à Angerville, tente le vinaigre, l'eau de vie de pommes de terre. Il ne fera que de mauvaises affaires, à l'exception de son mariage en 1817 avec Emma Michau, la fille d'un entrepreneur parisien qui avait effectué des

travaux pour la famille Rousseau à Angerville. Emma jouera un rôle de premier plan- quoique en serrant le frein- dans l'aventure de Keremma. Outre les cinq enfants qu'il va donner sans désespérer à Emma, Louis Rousseau utilisera ses années d'Angerville à dévorer les traités d'agriculture et ouvrages des économistes libéraux alors en vogue, comme Adam Smith et Jean-Baptiste Say. Il publiera quelques articles de conviction libérale, allant jusqu'à écrire : « *Nul ne peut se dire libre s'il n'est riche* ».

Une chose est sûre : c'est que lui ne parvient pas à la richesse. En janvier 1822, il loue sa brasserie, vend tout ce qu'il lui reste, renoue avec quelques anciennes connaissances bretonnes et part explorer la côte léonarde dans l'idée d'acheter des terres à mettre en valeur. « *J'espère obtenir bientôt la concession d'un terrain ravagé par la mer et le sable, et aux moyens de travaux d'art, parvenir à la conquérir en culture*, écrit-il à Seguin. *J'aurai, outre le bénéfice pécuniaire, le plaisir d'ordonner un exploitation rurale suivant les bons principes de la science et de m'entourer chaque jour de beaux arbres que je lèguerai à ma postérité*<sup>3</sup> ».

On voit donc clairement qu'à l'origine du projet de ce qui va devenir Keremma, il n'y a pas

---

<sup>2</sup> J.Touchard, *Aux origines du catholicisme social, Louis Rousseau, 1787-1856*, Préface de Brigitte Waché, Le Mans, 1998, p iii

---

<sup>3</sup> Ibid.,p 53. Les autres citations de lettres de Louis Rousseau à Seguin où à son frère Laurent figurent dans le même ouvrage.

d'ambition saint-simonienne ou fouriériste, comme on le suggère parfois. C'est un projet économique, un projet d'aménagement comme il y en aura nombre d'autres à la même époque. Yvon Tranvouez et Brigitte Waché le souligne dans leur introduction aux *Acres du Colloque de Daoulas* : « *Plusieurs parmi les penseurs du socialisme utopique sont allés de la théorie à la pratique. C'est précisément l'originalité de Louis Rousseau d'avoir fait le parcours inverse : s'il a beaucoup écrit, c'est pour l'essentiel après avoir commencé, en 1823, l'expérience de Keremma* »<sup>4</sup>.

Il revient enchanté de sa tournée exploratoire bretonne. A Seguin encore : « *Il en est de la Bretagne comme de l'Amérique ; c'est une terre neuve qui ne demande pour produire que des capitaux et de l'industrie* ». Sur le conseil de l'ingénieur des Ponts et Chaussées de Landerneau, Mr Frimot, il fixe son choix en avril 1823 sur 600 arpents dans la plaine de Tréfilez pour 8000 francs. A son frère Laurent, il commente : « *J'ai vu partout non seulement des améliorations à faire, mais des améliorations entreprises et achevées au grand profit de leurs auteurs ; cette province que le féodalisme avait tenu pendant des siècles dans un état de stérilité complète, sort aujourd'hui de sa torpeur et prend un vigoureux essor.*

*Je suis charmé de ne pas être le premier à tenter dans ce pays l'introduction d'un meilleur système agricole ; ma gloire en sera moins grande mais aussi je n'aurai pas à redouter les chances d'insuccès que court tout novateur ».*

Pour tout dire, le site que vient d'acquérir Louis Rousseau n'est qu'une vaste zone inculte et marécageuse, sans le moindre arbuste, derrière un cordon dunaire, loin d'être stabilisé. Il a la sagesse de laisser Emma à Angerville avec leurs deux filles, tandis que lui-même se construit un bout de cabane en bois sur la colline du Toupet, d'où la vue plonge sur son rêve. Il a déjà ses plantations en tête : lin, orge, luzerne, pomme de terre, chanvre, sarrasin, prairies artificielles, pins maritimes etc... Mais, l'état des lieux l'impose, il faut d'abord procéder à de lourds aménagements. Au nord, Louis Rousseau doit parvenir à fixer et à surélever le cordon dunaire de sorte à protéger l'arrière-pays. A l'ouest, il faut isoler les terres du mouvement des marées qui remontent par la petite rivière de Flèche et rendent les limites de ces terres mouvantes et imprécises. Or, il lui manque l'essentiel : l'argent. Il tente d'amadouer son beau-père. En vain. Il ne se décourage pour autant. Il s'attaque d'abord au premier chantier, élevant ce qu'ils appelèrent un parapet de gazon, puis des fascines de genêt sur lesquelles le vent ramène le sable, formant progressivement de véritables dunes. A l'arrière, il fait des plantations

---

<sup>4</sup> Louis Rousseau, *les saints-simoniens et la Bretagne*, Actes du Colloque de Daoulas, Brest, 2005, p.6.

diverses « *pour former un tapis végétal qui empêche le vent d'emporter plus loin ce qu'il vient d'apporter* ». Pour éviter toute contestation sur les limites de sa propriété, il achète au sud l'étang du Louc'h (35 hectares) et quelques autres terres sur la rive gauche du Froust. Enfin, pour faire des cultures, il ménage un espace d'une vingtaine d'hectares protégé d'un talus de deux mètres de haut sur trois mètres de large, la petite digue, dans la partie sud-ouest de son domaine, vers ce qui est actuellement Kerjane, le prolongement occidental de Keremma. Il s'attaque ensuite à l'assèchement de l'étang du Louc'h où il plantera du chanvre. Tous travaux auxquels il prend lui-même plus que sa part, avec le concours d'une nombreuse main-d'œuvre locale. Résultat : au bout d'un an, il parle breton. Dès le mois de février 1824, une lettre à son frère Laurent est adressée de « *Keremma* ». Le site a reçu son nom de baptême, et Emma peut visiter sa terre, sans pour autant partager la cabane de son époux qui l'installe à Lesneven, d'où elle viendra régulièrement le voir à cheval.

Sur les conseils de Frimot, il entreprend dès janvier 1824 de barrer l'estuaire de la Flèche par une forte digue transversale, pour protéger ses terres plus sûrement que par sa « petite digue », maîtrisant le cours des marées grâce à un système de clapets. Il n'avait pas mesuré l'ampleur du chantier : accumuler des pierres sur pas moins de 600

mètres de long et de cinq à six mètres de haut, en comptant sur le vent pour les jointoyer de sable. Au mois de novembre, alors que les travaux touchent à leur fin, deux jours de violente tempête viennent à bout de tant d'efforts. Il fonde alors une société en commandite en faisant appel à un capital familial et amical, la *Société rurale de Lannevez*, dont il devient le gérant. Grâce à quoi la construction peut reprendre activement – « *un chantier de 108 hommes, 18 voitures, 12 maçons, 6 charpentiers, un serrurier* » écrira-t-il.<sup>5</sup> Il s'est construit à Keremma une petite maison d'habitation, couverte de chaume, où Emma peut enfin le retrouver.<sup>6</sup> « *Je suis Breton pour la vie* », assure-t-il à Seguin. A la mi-juillet 1826, la Flèche est alors bien barrée. La digue tient, les clapets remplissent leur office.

Il commence alors à défricher les 400 hectares de Lannevez, installe ses premiers fermiers dans de petites fermes, lance ses cultures à grande échelle. Et on peut lire sous la plume de Jean-François Brousmiche, que son *Voyage dans le Finistère* amène sur le site en 1830 : « *Sous l'église de Trefflez, dans le vallon où la rivière de la Flèche roule ses eaux limpides, vous apercevrez le terrain soustrait aux flots de la mer par Monsieur Rousseau ; vous voyez la digue qu'il leur a opposée ; déjà une grande*

---

<sup>5</sup> J. Touchard, op.cit.p.65.

<sup>6</sup> Dite aujourd'hui « maison d'ardoises », ce qu'elle deviendra effectivement par la suite.

*partie de domaine est défrichée ; déjà des moissons permettent de juger le produit qu'on pourra en retirer à l'avenir<sup>7</sup> ».*

## 2- L'utopiste

C'est en ce tournant de 1830, où il devient maire de Trefflez, qu'il est repris par le virus contracté naguère sur les pontons britanniques : il lui faut transformer la société. Jean Touchard résume sa pensée : *« Ne peut-on remédier aux maux qui accablent le monde moderne en développant et en généralisant l'œuvre accomplie dans la plaine de Trefflez ? Keremma n'a pas été fondé pour réformer le monde mais la révolution du monde ne peut-elle venir de Keremma ?<sup>8</sup> »*. On relève trois étapes dans le parcours « utopiste » de Louis Rousseau : l'initiation saint-simonienne, la tentation fouriériste, et le retour au catholicisme social.

### a/ Saint Simon

Louis Rousseau avait abandonné de bonne heure la foi catholique sans pour autant, au contraire, nier l'importance de la religion pour la réforme sociale qu'il ambitionne. Il rédige alors un texte anonyme qui éclaire bien ses sentiments à l'égard du

religieux : *« Le Sermon de l'abbé Penfur, desservant de la paroisse de Plougarantez »*. Un sermon évidemment imaginaire, d'un clerc imaginé sous sa traduction en « tête sage », *pen fur*, dans une paroisse également imaginaire répondant au nom de *plou karantez*, paroisse de la charité. Brigitte Waché résume : *« L'abbé Penfur prône une morale sociale fondée sur la liberté et la charité évangélique »*. Cette morale sociale éclaire la première « utopie » de Louis Rousseau à la lumière de son expérience de Keremma : un projet d'association industrielle, dont il définit le triple objet : *« 1° la plus grande utilisation possible individus et des capitaux dans un intérêt commun, traitant rationnellement les intérêts privés ; 2° l'étude et l'application de tout ce qui peut tendre à améliorer l'espèce humaine sous les rapports physique et intellectuel ; 3° non une croyance religieuse commune, mais un principe religieux commun à tous, la morale basée non plus sur l'amour de soi-même, ni sur l'amour de la famille, ni sur celui de la patrie, ni sur celui de l'humanité, mais partant du point le plus élevé, l'amour de Dieu, source de tout bien<sup>9</sup> »*.

En fait, il s'initie au saint-simonisme alors que ce courant se trouve déjà sur sa pente déclinante par la lecture du journal *Le Globe*. Entraîné par son ami Charles Pellarin, chirurgien de marine à Brest où la nouvelle religion avait

<sup>7</sup> J-F Brousmiche, *Voyage dans le Finistère*, Quimper, 1977, p.88.

<sup>8</sup> J.Touchard, op.cit.p.70.

<sup>9</sup> Actes du Colloque de Daoulas, op.cit.p.47.

fait un bout de percée, on le voit à l'automne 1831 assister à des réunions saint-simoniennes. Il devient même le chef de l'église saint-simonienne de Brest, installée en avril 1832 par Edmond Talbot, devant qui il professe officiellement sa « conversion » qui sera publiée par le *Globe*. « *Aujourd'hui, peut-on y lire, mon cœur s'élève vers le dieu du progrès ; je suis religieux*<sup>10</sup> ». Mais, dès ce moment-là, Enfantin « le père Enfantin », fondateur du *Globe* et grand prêtre du saint-simonisme, a la puce à l'oreille : « *Rousseau va bien, mais sa femme sera un grand obstacle*<sup>11</sup> ». Emma n'aura de cesse de détourner Louis de sa nouvelle religion. S'il lègue sa fortune à l'église saint-simonienne, son beau-père a soigneusement verrouillé celle d'Emma, beaucoup plus conséquente. Au reste, Louis Rousseau s'interroge vite sur l'efficacité du saint-simonisme. Il en apprécie le goût du progrès, mais constate qu'il ne se préoccupe pas vraiment d'*associer* les hommes, ce qui reste l'objet majeur de tous ses rêves. On peut dire qu'à l'été 1832, il a tourné la page. Avec quelques amis, dont Pellarin, il rejoint le fouriérisme.

### **b/ Fourier**

Louis Rousseau s'investit dans sa nouvelle église avec autant de fougue que dans la précédente, séduit par le *Traité de*

---

<sup>10</sup> Ibid, p.50.

<sup>11</sup> Ibid.

*l'Association* », publié en juin 1832 par Fourier. Il dévore et fait lire le *Phalanstère*, qui développe des idées concrètes, si l'on peut dire, de réalisation. N'envoie-t-il pas au préfet du Finistère les onze premiers numéros de la revue ? Il échafaude un « nouveau mécanisme sociétaire pour développer la production nationale », et développe un projet sous forme d'un « *Prospectus pour la fondation d'une entreprise agricole et manufacturière dans le Finistère* », et craint que le *phalanstère* ne soit voué à se transformer en « *sale lunapar*<sup>12</sup> ». Au printemps 1834, Rousseau revient à la foi catholique et à la pratique religieuse.

### **c/ Le catholicisme social**

Ce retour au catholicisme est l'aboutissement d'un cheminement amorcé dès l'automne 1833. Le dimanche de Quasimodo 1834, les paroissiens de Tréfilez entendront le recteur Picart lire en chaire l'abjuration solennelle de leur maire : « *Que ceux qui ont été scandalisés par mon hérésie sachent que je crois fermement que la révélation chrétienne non seulement est vraie mais complète, et que la doctrine enseignée par l'Église catholique, apostolique et romaine contient toutes les vérités nécessaires au progrès social dans ce monde et à notre salut éternel*

---

<sup>12</sup> Ibid, p.153.



*dans l'autre* ». Bien plus : Rousseau adresse une palanquée de lettres à Mgr de Poulpiquet pour confirmer son abjuration et surtout exposer ses « *conceptions particulières ... pour assurer, dans une période peu éloignée, le triomphe de la foi. Parmi celles-ci, la création d'une Association catholique des devoirs de l'homme, dont la première tâche serait de créer « soit dans les États du Pape, soit dans notre fidèle Bretagne ... un institut de cinq à six mille enfants de deux à quinze ans, de tout sexe et de tout rang, en vue d'en former la paroisse associée chrétiennement* ». L'évêque de Quimper, qui a déjà eu affaire à Rousseau au moment du *Sermon de l'abbé Penfur*, est peu pressé de voir Louis Rousseau diriger le diocèse à sa place. Il lui répond que « *ses assertions, certes utiles, ont néanmoins besoin de correctifs* » qu'il n'a pas le loisir de détailler<sup>13</sup>.

Ce qui est admirable chez Rousseau, c'est une inébranlable confiance en l'urgence de ses successives convictions. Reste que la dernière sera la bonne. Il restera attaché à la foi catholique et s'en fera le prosélyte assidu jusqu'à sa mort. Cela aboutira au projet de *Tribu chrétienne*, qu'il définira dans la *Croisade du XIXe siècle, projet de synthèse sociale*, paru en 1841, qui regroupe des articles publiés à partir de 1839 dans la revue *l'Université catholique*. La *Tribu*, exploitation agricole par *association*, établie sur une terre bien définie, dirigée par un

maître suprême, chrétienne comme au temps des origines subviendra à tous les besoins des fidèles. Pas de salaire, mais une participation aux bénéfices. Une seule excursion à l'extérieur est autorisée, pour choisir son conjoint afin d'éviter l'endogamie. L'éducation des enfants sera confiée à des religieux. En appendice, Rousseau propose une version minimale de sa *Tribu*, à laquelle il promet 20 hectares de ses propres terres, et qui se consacrerait essentiellement à l'éducation.

Jean Touchard éclaire bien ce voyage sinueux de Louis Rousseau en utopie : « *Pour l'historien des idées politiques et sociales, le principal intérêt que présente la vie de Rousseau est sans doute de montrer comment un certain nombre d'idées sont en quelque sorte « dans l'air » à un moment donné et combien il est artificiel d'isoler l'influence de telle ou telle doctrine ou de tel ou tel individu. On trouve chez Rousseau des thèmes industrialistes, des thèmes théocratiques, des thèmes saint-simoniens, l'influence des fouriéristes, celle de l'ancienne école de Lamennais après la condamnation de l'Avenir. Avec le recul du temps, on est naturellement enclivé à taxer de confusionnisme un esprit qui amalgame aussi singulièrement le modernisme et l'attachement à la tradition, la hardiesse de la critique et le respect de l'ordre légitime.... Au-delà des distinctions entre doctrines qu'introduisent a posteriori les*

---

<sup>13</sup> J.Touchard.op.cit.p.106 et sqq.



catholique au Texas. Emma a le bon goût de refuser. Car le repli de Keremma, en dépit de l'échec de Lannevez, s'est effectué dans des conditions assez

*historiens, il existe une sorte de « fonds commun » d'idées et de sentiments, et c'est ce fond commun qu'un homme tel que Rousseau peut permettre d'explorer<sup>14</sup> ».*

### 3 – Retour à Keremma

Revenons sur terre, à Keremma, en ces premières années 1830. Les grands travaux sont définitivement stabilisés, mais Louis Rousseau n'en a pas fini avec les difficultés financières. Tout à ses idées utopistes, il n'en doit pas moins renforcer Lannevez, et, en même temps exploiter ses propres terres de Keremma pour faire bouillir la marmite. La création de petites fermes marque le pas, faute de volontaires. Il doit se résoudre à abandonner Lannevez, dissoute le 30 août 1836. Désesparé, il pense un moment à aller fonder une colonie

encourageantes. Il s'est gardé pour les besoins de sa famille, une « réserve » de 15 hectares de part et d'autre de ce qui est actuellement le CD 10 et qui n'était alors qu'un mauvais chemin, qu'il exploite avec l'aide d'Emma. Il a touché 72.000 F de la vente de Lannevez et, avec quelques emprunts, il reprend la construction de petites fermes à raison de deux par an, une douzaine au nord, quatre ou cinq au sud de la route de Plouescat, chacune dotée de 5 à 10 hectares. On y cultive surtout le seigle, faute de mieux. Emma hérite de ses parents en 1841. La vie reprend des couleurs.

Il pense alors à établir au centre de sa réserve cette « maison d'école et de charité », base de la *Tribu chrétienne*. Mais la Révolution de 1848 va brouiller ses plans, tout en provoquant une nouvelle extension de Keremma. Pour des amis désireux de quitter les troubles parisiens, Rousseau construit en trois mois une grande chaumière, qu'il

<sup>14</sup> Ibid.p.237.

entoure de plantations ; lorsque les Parisiens, rassurés, reviendront chez eux après le coup d'état de Napoléon Bonaparte, il la donnera à ses deux filles aînées. En même temps, à côté, il a fait construire pour sa propre famille une maison assez semblable de 28 mètres de façade, organisée en quatre appartements, où il emménage en septembre 1849. Il cède sa première maison désormais libre à quelques religieuses de Marie-Immaculée qu'il a fait venir de St Méen-Le-Grand à charge d'ouvrir un orphelinat de filles. Les sœurs choisiront vite de s'éloigner de leur pressant protecteur pour fonder en 1851 une école au bourg de Tréfilez, dans les locaux construits tout exprès par Louis Rousseau et qui sont encore, modernisés, ceux de l'école actuelle. En 1853, Louis et Emma laisseront leur maison aux deux filles aînées, et reprennent pour eux-mêmes la « maison des Parisiens » dont Louis aimait particulièrement la perspective du parc qu'il avait commencé à aménager.

Au demeurant, il ne se contente pas de cultiver et de bâtir. Il multiplie rêve et inventions : lithochromie sur verre, pompe sans frottement, manomètre enregistreur, baromètre à ressort, étoffe hydrofuge, vernis élastique, poutre inflexible, oenophore tubulaire, autrement dit appareil à champagner les vins, bouchon en liège aggloméré. Les dépôts de brevet pleuvent, mais la réalisation ne suit guère, et moins encore la

commercialisation. Tant et si bien que la bonne Emma lui fait signer un pacte limitant à 1000F ce qu'il pourra dépenser chaque année pour ses expériences ! Et ne voilà-t-il pas qu'il imagine, sur ses 68 ans, s'engager au siège de Sébastopol ?

Est-ce en forme de boutade ou de testament qu'il écrira à son fils Armand, en 1856, peu de temps avant sa mort : « J'espère prouver que je n'étais pas fou » ?

#### **4 – Keremma après Louis Rousseau**

Après Louis Rousseau, Keremma est passé du registre peu ou prou idéologique à une logique foncière. Ce que l'on doit retenir d'entrée, c'est l'identification profonde d'une famille à une terre. Un signe particulièrement éloquent de cette fusion de la famille et de la terre, c'est que jusqu'ici, sauf accès de caprice, il n'existe pas de clôture entre les propriétés qui se partagent le site. Peut-être est-ce le seul indice phalanstérien de cette énigme que reste beaucoup la tribu-famille de Keremma.

Un second indice relèverait plutôt du principe de précaution : si l'on veut vendre du terrain ou une maison, cela se fait à l'intérieur de la famille. Principe pour l'essentiel respecté jusqu'ici.

## *a/ Le site*

Il faudra attendre douze ans après la mort du fondateur pour qu'intervienne un premier partage.

*«Emma se gardait « la réserve » qui sera attribuée aux cinq enfants en cinq parts égales de 3hectares, un au sud de la route et deux au nord. »* explique Jacques Rousseau.

*Le reste des terres fut réparti en deux exploitations de 150 hectares chacune. Armand Rousseau et Louis du Temple – marie de Virginie – en prirent chacun une, en dédommageant les 3 autres frères et sœurs. Finalement l'un et l'autre laissèrent l'exploitation de leurs lots à des fermiers. La plupart d'entre eux venaient du centre de Bretagne et se fixèrent définitivement à Tréfilez, permettant cette mise en valeur des terres « vaines » qui leur avaient «été attribuées. Les rendements n'étaient pas très élevés et nombre d'entre ces fermiers ont poussé leurs descendants à abandonner la culture, ou, au moins, à regrouper leurs lots en exploitations plus importantes.*

En 1914, Keremma ne comptait qu'une dizaine de maisons, les châteaux, au sud, le long du chemin. Aucune maison de l'époque n'a été démolie, à l'exception de deux fermes, et d'une partie du hameau construit par Louis autour de sa première maison. Mais la plupart de ces fermes ont été promues par leurs propriétaires au rang de résidence secondaire, voire principale.

Dans une seconde phase, après la guerre, les descendants investissent l'intérieur. Aujourd'hui, Keremma, c'est une propriété d'environ 350 hectares sur Tréfilez et Plounévez Lochrist. Mais il existe, comme dans toute église, des fidèles hors les murs. Un nombre appréciable de « cousins » et de « pièces rapportées » ont acquis des maisons à la campagne ou même dans les bourgs, que ce soit à Gouvlven, à Plouescat, à Plounévez, à Brignogan et bien sûr à Tréfilez. D'autres habitent les propriétés à Saint Pol de Léon ou à Carantec. Bref, s'il est encore possible de comptabiliser les descendants de Louis Rousseau, il est en revanche plus difficile de préciser ce que l'on doit entendre par Keremma aujourd'hui. Toute la question est de savoir si c'est le site ou le sang qui prévaut. Aujourd'hui, semble-t-il, l'appartenance à Keremma tient d'abord au « précieux sang », même si la pratique se regroupe sur le site. Ainsi peut-on dénombrer quelques 2000 cousins, et quelques 200 maisons, pour les trois-quarts sur le site même de Keremma.

## *b/ les institutions*

La branche, c'est-à-dire la descendance de chacun des cinq enfants du Fondateur, reste donc encore l'élément majeur d'identification dans la famille de Keremma. L'indication de la branche, suivie du numéro de la

génération, figure à la suite de chaque nom dans l'annuaire familial, une véritable bible publiée depuis le début des années 1970. A cet élément *vertical* d'identification s'ajoute toutefois un autre, *horizontal*, qui subsiste encore fortement dans les propos et les rencontres d'aujourd'hui. : c'est celui de la *bande*, à savoir les groupes qui se sont formés à l'enfance par génération et non plus par branche. A Keremma, si l'on se *présente* par branche, on se raconte volontiers par *bande*.

Il est assez remarquable de voir comment la tribu-famille a su s'institutionnaliser pour assurer sa survie, ou plus, son développement

des intrus sur un patrimoine maritime abusivement privatisé. A milieu des années cinquante, l'habitude est prise de se réunir chaque été une fois par an de façon informelle pour débattre des problèmes communs. Puis en 1963, la famille se constitue en « association ». L'article 2 des statuts le précise : « *L'association a pour but essentiel de conserver aux terres de Keremma et de Kerjane, conquises sur les éléments à partir de 1832 par Louis Rousseau et son épouse Emma Michau, le caractère original qui en fait un site exceptionnel en pays de Léon* ». Comme toute bonne association, elle a ses statuts, son assemblée générale, bien évidemment pendant les



dans un environnement qui n'était pas spécialement favorable, y compris du fait d'une partie de la population locale, portée à considérer ces « parisiens » comme

vacances d'été, son conseil, son bureau. On peut considérer qu'un tiers des membres répertoriés de la famille adhèrent, et donc cotisent à l'association de Keremma.

Une revue semestrielle, la *Dépêche de Keremma*», a joué et joue un rôle significatif dans l'entretien de la flamme familiale.

L'association veille depuis son origine à la protection du site contre la circulation des voitures, le camping sauvage, les dégradations diverses, à son entretien, à sa sécurisation ; à ce titre, elle sera agréée en 1983 au titre de la protection de l'urbanisme et de la nature. La difficulté croissante de la tâche amènera les familles propriétaires à faire donation en 1987 au Conservatoire du Littoral de ce que l'on appelle la « palud », 120 hectares de terre en deçà du cordon dunaire et au-delà des plantations sur 300 mètres de profondeur. Était toutefois exclue de la donation la chapelle de Saint Guévroc, seule construction sur ces 4 kms de dune. Cette donation a sauvé un site que le Conservatoire, qui y a construit la remarquable Maison des Dunes, gère avec le plus grand soin.

Enfin, Keremma se peuplant essentiellement pour les vacances estivales, l'Association a créé en 1970, une société civile immobilière, dotée de 3 ha de terrains communautaires, pour y établir un « club-house », un parc à jeux pour enfants, des tennis, un terrain de foot. Les animations d'été se multipliant – régates, tournois, kermesse, châteaux de sable, et aussi rendez-vous plus « branchés » - il est vite apparu qu'il serait préférable d'en confier la responsabilité à des

« cousins » plus jeunes, au sein d'une *Association sportive et culturelle de Keremma (ASKE)*, qui s'est effacée quelques années plus tard, sa mission étant consolidée. Durant l'été, un bulletin, *l'Echo côtier*, apporte régulièrement dans chaque maison tout ce que le Keremmaien doit savoir pour « faire famille ».

Enfin, dans la logique de l'évolution institutionnelle, l'Association mère a donné naissance il y a deux ans, à une *Société des propriétaires de Keremma*, il est effectivement apparu, notamment à propos des problèmes d'urbanisme – POS, PLU et autres joyusetés – que les rapports avec les collectivités locales, territoriales au titre de propriétaire foncier pouvaient prendre une tournure conflictuelle, ou qu'à tout le moins, ils ne devaient pas polluer le fonctionnement de l'Association de Keremma dans ses rapports avec les mêmes collectivités et les populations des communes. Aux propriétaires, donc, de gérer ces dossiers.

### *c/ rites et fêtes*

Enfin, les rites et fêtes entretiennent la cohésion familiale. Une messe est célébrée chaque année au mois d'août dans la chapelle familiale de Saint Guévroc en mémoire des défunts de l'année. Les fêtes, elles, se retrouvent le plus

souvent à l'occasion d'anniversaires, cinquantenaires, centenaires, bicenténaires. Il s'agit de ranimer la mémoire des ancêtres, dont le culte reste vif. Grandioses, préparées des mois à l'avance avec reconstitutions costumées, feux d'artifice éblouissants, ripailles plantureuses, rien n'est de trop.

Parmi les Keremmaiens les plus « militants », quelques interrogations sur la façon de maintenir la solidité et la cohésion d'un édifice qui n'a guère d'équivalent. Ainsi chemine l'idée du club XXI, concept d'animation à l'aube du vingt et unième siècle. D'autres pistes visent plus facilement à remémorer l'histoire familiale. D'où le lancement d'une petite collection annuelle intitulée « *Les aventuriers de Keremma* », destinée à raconter la « *richesse d'entreprise et de destins* », parfois ignorés ou méconnus, qui parcourent la saga familiale. Le premier opuscule portait sur la mode. Le second traite des bâtisseurs, le troisième parlera des avionneurs.

### *d/ figures*

Il faut enfin faire un sort particulier à deux figures de Keremma en raison du rôle qu'elles ont joué dans l'histoire politique de la Bretagne contemporaine. Toutes

deux ont droit, seules de la tribu, à une rue à Brest.

Le premier, **Armand Rousseau**, avait même sa statue à l'extrémité du cours d'Ajot, avant qu'elle ne fût fondue en 1942 pour les besoins de l'artillerie des occupants allemands. Cinquième enfant de Louis et Emma Rousseau (1835-1896), il est sans conteste le « grand homme » de la tribu-famille et fut le plus actif dans la consolidation, voire l'agrandissement du territoire keremmaien. Sa carrière, qui l'a amené à mourir gouverneur général de l'Indochine, lui a valu des obsèques nationales avant d'être inhumé à Tréfilez. Alors que son père rêvait d'en faire son successeur sur la propriété de Keremma, ou, au pire, un prêtre, Armand, qui n'avait guère la foi, choisit Polytechnique et les Ponts et Chaussées. Nommé à Brest, il contrôlera notamment les travaux du pont sur la Penfeld, la construction du phare du Créac'h, la reconstruction de la forme de radoub, devenue le bassin Tourville, et nombre de chantiers routiers comme les liaisons Lesneven-Gouesnou ou le Folgoat-Lannilis. La guerre de 1870 le voit

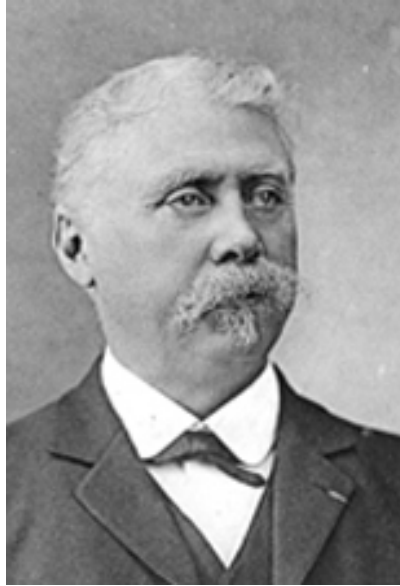


missionné en octobre comme « commandant du génie de l'armée de Bretagne » et chargé de la fortification du fameux quoique sinistre camp de Conflie, entre le Mans et Laval, où sont retranchés les Bretons des cinq départements

refusant la défaite. On connaît la suite : l'abandon de Conlie par un Gambetta qui se méfiait de ces « chouans ».

De retour à Brest, il fonde une *Ligue pour la conservation de la République*. Député en juillet 1871, juste à temps pour voter l'amendement Wallon qui établit la République, il perdra son siège en 1876 et ne reviendra au Palais Bourbon qu'en 1881, jusqu'en 1889, accédant à deux reprises au gouvernement. On le verra repousser un texte de son collègue député breton, Mgr Freppel, qui demandait à ce que les séminaristes soient dispensés de service militaire. En 1886, il figure parmi les premiers actionnaires du nouveau quotidien républicain et laïc, la *Dépêche de Brest*, le prédécesseur du *Télégramme*, dont la lecture était proscrite par l'évêque de Quimper. Il présidera le Conseil Général du Finistère, où il siège depuis les années 70, de 1883 à son départ en Indochine en 1895. Ne manquait qu'un titre à sa panoplie : celui de sénateur du Finistère. Il l'obtiendra, sans pouvoir l'honorer, pendant sa mission en Indochine.

Moins connu, **Louis Pichon** trouvera en revanche un ancrage léonard plus fort que celui de son oncle Armand. Né à Brest en 1849, de Julie, la seconde fille de Louis



Rousseau, il est lui aussi polytechnicien et ingénieur des Ponts et Chaussées, mais n'entre en politique que sur le tard, à 53 ans, en se présentant en 1897 à une législative partielle à Brest. Il se range parmi les « républicains de gauche », ce qui à l'époque le situe entre la droite cléricale et la gauche radicale, bref au centre droit. Battu aux législatives de 1898 par un radical, et devenu maire de Tréfilez, il sera élu au Sénat en 1900 sous l'étiquette de « républicain progressiste ». En dépit

de l'hostilité de l'hebdomadaire diocésain le *Courrier du Finistère*, il conservera son titre jusqu'à sa mort en 1916. C'est qu'entre temps, il a donné quelques gages de ses convictions catholiques. Vigoureusement hostile à la politique anticléricale d'Émile Combe, il s'illustre en 1902 lors des violents incidents qui ont marqué dans le Finistère le renvoi des religieuses de leurs écoles, participant en « modérateur » à trois des épisodes les plus fameux de ce conflit : le siège des écoles de Ploudaniel, de Saint Méen et du Folgoët où enseignants, parents et villageois s'étaient barricadés. Quelques semaines plus tard, lorsque Combe réactive l'interdiction de pratiquer le breton à l'école, au catéchisme et en chaire, et demande aux maires de faire savoir à leur



préfet quelle était la situation dans leur commune, le sénateur-maire de Tréfilez se rebiffe. Il écrit au préfet qu'il n'est pas dans ses attributions de « *contrôler la manière dont le clergé enseigne les principes de la religion* ». Publiée à la une de la *Dépêche*, la lettre de Louis Pichon rencontre un large écho et fait école non seulement dans le Finistère, mais aussi dans le Morbihan. Au Sénat, Louis Pichon s'est montré très actif sur des dossiers sensibles de sa circonspection : les questions maritimes – cela lui vaudra d'avoir sa rue sur le port de Brest – l'agriculture, les transports, la santé publique. Il sera un pionnier de l'amélioration de la race chevaline bretonne, créant en 1910 avec Vincent Inizan, le *Stud Book du cheval de trait breton*, dont il est resté un président militant, tout comme il a présidé la très influente société hippique de Lesneven.

Ces deux silhouettes ne montrent-elles pas que Keremma, qui aime à se cacher derrière ses arbres, a su aussi rejoindre l'histoire, petite ou grande, de cette Bretagne où Louis Rousseau a voulu faire œuvre de fondateur ?

# Les Visites

## La chapelle de Saint Guevroc

La chapelle actuelle, construite en 1895-97 par la famille Rousseau, se trouve sur la palu à l'ouest de Keremma, sur une modeste hauteur qui fût naguère une île, Enez Braz, où au VI<sup>e</sup> siècle, le moine gallois



Guevroc, disciple de Tugdual, l'un des « sept saints fondateurs de la Bretagne », établit un modeste monastère. Il y avait là, bien sûr, une source d'eau douce. Guévroc fut ensuite appelé par l'évêque du Léon Paul Aurelien, qui en fit son vicaire général. Détruit par les Normands, l'édifice a été reconstruit dans des conditions mal connues. Mais il est certain qu'il existait une chapelle au XV et XVI<sup>e</sup> siècle. Les fouilles menées en 1978 par M. Sanquer et qui ont fait l'objet de plusieurs publications, ont permis de retrouver des monnaies de cuivre de 1526 et 1532. C'est sur les fondations de cette chapelle qu'a été reconstruit

l'édifice actuel, toujours propriété de la famille de Keremma.

La visite a permis d'admirer une stèle représentant un orant revêtu d'une courte tunique et d'une culotte s'arrêtant aux genoux, étrangement muni d'une paire d'ailes, dont la date reste incertaine (XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> ?) mais qui est probablement l'une des images les

plus anciennes du Haut Moyen Age Breton. C'est pour ces raisons que l'original a été remis par la famille au Musée de Rennes, qui en contrepartie, a fait le remarquable moulage que l'on voit dans la chapelle.

Une trappe a permis aux volontaires de descendre par quelques marches au bord de la source toujours active en dessous de la chapelle. A l'extérieur, une pierre dressée de 2,68m, probablement une stèle préhistorique christianisée, donne à voir un Christ grossièrement sculpté, avec à son sommet une anfractuosité où les fidèles déposaient des pièces de monnaie. Ce monument, lui, n'a pas été étudié précisément.

## La maison des dunes



La météo n'ayant pas permis de se rendre sur la digue de Louis Rousseau, cette étape a été remplacée par la visite de la Maison des Dunes, construite et animée par le Conservatoire du Littoral en bordure de la CD 10, où la directrice, Nicole Chapalain, a su remarquablement faire oublier ce



contretemps. Ses explications, comme le film et la muséographie

permettent une superbe reconstitution de la formation et de l'évolution du site littoral depuis ses origines, et une grande maquette donne à comprendre le fonctionnement des clapets qui régularisent le va-et-vient des eaux entre la Flèche, l'étang et la baie de Goulven en fonction des marées. Par ailleurs, la Maison des Dunes affiche une ample documentation sur la flore et la faune, notamment les oiseaux, qui connaissent une nouvelle vie depuis la donation du dite au Conservatoire.

## L'église Sainte Ediltrude

Construite en 1725 sur le site de l'église antérieure, avec un clocher type Beaumanoir élevé en 1776, l'église de Tréfilez respecte le dispositif des enclos paroissiaux : muretins de pierre tout autour du cimetière, croix-calvaire, ossuaire. D'architecture simple et ramassée, un porche sud dépourvu de statues mais bordé de deux rangées de bancs en pierre, un porche ouest face au Monument aux Morts, elle prend la forme d'une croix latine, avec une nef à trois croisées. L'intérieur se remarque par la richesse et en même temps la simplicité de son ornementation en bois polychrome d'inspiration populaire bretonne ; par son mobilier (superbe armoire peinte du XVIème siècle, classée monument historique) ; par ses vases acoustiques tant dans les lambris de la nef que dans ceux du chœur, qui assurent une excellente sonorité. Deux de ses bannières, dues aux

brodeurs Jean et Gabriel Landais (XVIIème) sont également classées. La sacristie conserve des ornements d'une grande richesse.

La patronne de la paroisse, Sainte Ediltrude, a une forte présence dans l'église : plusieurs statues, un vitrail, un reliquaire. Noble anglaise du VIIème siècle, fondatrice de deux abbayes, elle reste très populaire Outre-Manche alors qu'elle est peu connue en France. On ignore les raisons de son patronage à Tréfilez, tout comme celui qu'elle assure, en seconde patronne, dans deux autres

## La maison Rousseau

Longeant les anciens « manoirs » et maisons plus récentes qui flanquent le CD 10 tout au long du dite de Keremma, naguère désertique et aujourd'hui richement boisé, nous avons visité la dernière maison de Louis Rousseau, construite sur ses propres plans, aujourd'hui occupée par Jacques et Marie-France Rousseau, et surtout admirer le parc de Bar en Tour, superbe assemblage de rochers et d'arbres d'essences les plus diverses,



paroisses léonardes, le Drennec et Loc Brévalaire. Ses vertus guérisseuses sont attestées par quelques ex-voto, ainsi que par le culte qui lui est rendu aujourd'hui encore à la fontaine qui lui est vouée à 1500 mètres au sud du bourg, à Cozilis (la vieille église), sans doute le premier emplacement d'une église à Tréfilez.

aménagé au fil des ans par Louis Rousseau, par son fils Armand et plus encore par son petit fils Emmanuel. De part et d'autre, on peut parcourir le chemin qui permet d'entrevoir, sans la moindre clôture, les premières maisons – les châteaux, disent aujourd'hui les habitants de Tréfilez, construites pour les descendants du fondateur.